YERRES

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en ~~Sous~~-Préfecture le 18-8-06 et de la publication le 22-8-06
Le Maire.

Direction Générale des Services
N° tél. : 01.69.49.76.74
N/Réf. : NDA/MR/LH

Arrêté n° 2006/308
(série A)

OBJET : Arrêté de délégation de fonctions et de signature durant l'absence de M. Claude POTHION, 6 ème Adjoint, à Mme Nicole LAMOTH, 2 ème Adjoint.

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

VU l'arrêté n° 2001/79 (série A) du 19 mars 2001 accordant à M. Claude POTHION, Adjoint au Maire, délégation pour toutes les questions relatives aux finances,

CONSIDERANT que M. Claude POTHION est empêché durant la période du 21 août au 10 septembre 2006 inclus,

ARRETE

Article 1er : Mme Nicole LAMOTH, deuxième Adjoint au Maire, remplace durant la période du 21 août au 10 septembre 2006 inclus, provisoirement M. Claude POTHION, sixième Adjoint au Maire, dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- aux intéressés.

Fait à Yerres, le 17 août 2006

Pour le Député-Maire empêché,
L'Adjoint délégué

François DUROVRAY
Conseiller Général de l'Essonne
Canton Yerres/Crosne